

6 Une page d'histoire est définitivement tournée

En ce début d'année 1973, tout le monde savait que le M.I.N de La Villette ne pourrait survivre à l'interdiction de vendre des viandes foraines. À moins que le Conseil d'État n'annulât l'arrêté du 8 décembre 1972, le complexe était condamné à l'asphyxie.

Pour certains, le recours introduit contre ce deuxième arrêté se présentait dans des conditions plus favorables que le premier, mais encore fallait-il que le Conseil d'État rendît son arrêt avant que la clientèle n'ait totalement déserté La Villette.

En attendant, seule la venue d'un faiseur de miracles pouvait désormais sauver le complexe. On put croire, en février 1973, un mois avant le premier tour des élections législatives que cet homme existait en la personne de M. Pierre Dabezies, candidat de la majorité dans le XIXe arrondissement.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)